

N°196 - Septembre 2010

ECHO

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash



**Jeunes et moins jeunes
ensemble
pour l'avenir
de nos retraites**



UN CONGRÈS AU CŒUR DES LUTTES

S
O
M
M
A
I
R
E

Une : Photo propriété UD CGT

P2 : Editorial

P3 à 6 : Dossier Congrès

☞ Mandatement

☞ Procédure de votes

☞ Une nouvelle direction de l'UD

☞ Deux jours de débats

P7 : Nécrologies

P8 : Pub

Les 20 et 21 octobre prochain, nul ne sait où nous en serons dans la bataille des retraites. Par contre ce qui est sûr aujourd'hui, c'est que la confiance dans le syndicalisme grandit, et la CGT est de plus en plus perçue comme l'organisation qui porte la plus grande responsabilité dans le mouvement social.

Cette réalité est due en grande partie aux efforts que nous avons fournis, tous ensemble depuis des années, à tous les niveaux, du syndicat à la Confédération. Mais ne reste-t-il pas encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'arriver à peser plus et plus souvent dans le combat social, ce qui veut dire être présents dans beaucoup plus d'entreprises, de secteurs professionnels, en ayant une organisation encore plus efficace, mieux capable de coordonner l'activité des différentes branches professionnelles au niveau du territoire ?

Vaste préoccupation. Mais en même temps, la période n'est-elle pas idéale quand nous avons toutes et tous en tête ce que nous pourrions améliorer sur tel ou tel aspect dans la bataille revendicative, en matière de communication, d'organisation, de formation, de renforcement, de démocratie... tant cela apparaît de manière plus évidente quand on est au cœur de l'action ?

Pendant 3 ans, l'UD avec les syndicats de l'Allier a continué de franchir des pas pour une meilleure activité syndicale dans le département. Incontestablement, des avancées ont été réalisées dans plusieurs domaines mais beaucoup reste à faire.

Une CGT dans l'Allier plus forte, encore plus réactive, travailleuse, c'est tout-à-fait dans nos cordes. C'est l'affaire de tous les syndicats CGT de l'Allier qui composent l'UD qui est à leur service et qui ne peut fonctionner correctement qu'avec leur engagement.

2 jours pour discuter de tout cela et pour élire un collectif renouvelé qui aura à charge de travailler à la réponse aux objectifs adoptés. Ce ne sera pas trop.

Dès maintenant, travaillons partout à ce que ce congrès soit le congrès de tous les syndiqués de l'Allier, par l'intermédiaire des délégués de tous les syndicats.

Michel BEAUNE,
Secrétaire Général de l'UD.

Union Départementale des
Syndicats CGT de l'Allier
18 avenue Jules Ferry
03100 MONTLUCON
Michel BEAUNE -
Directeur de Publication
Prix : 0.70 €
C.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : GRAPHITEC 03
03310 Villebret

POUR UNE UD ENCORE PLUS EFFICACE AU SERVICE DES ADHERENTS CGT DE L'ALLIER



Nous nous situons aujourd'hui à moins d'un mois de la tenue du Congrès départemental de la CGT de l'Allier. Autant dire que c'est presque « demain » et il est de notre responsabilité collective d'en assurer la réussite. Comme à l'accoutumée, Echo-Flash, en complément du document préparatoire que chaque syndiqué doit avoir en sa possession, revient largement sur les dispositions pratiques qu'il convient d'avoir à l'esprit pour une bonne réalisation de nos travaux.

Il appartient donc à chaque syndicat, chaque militant de s'emparer de ces éléments pour qu'à chaque étape de la construction du congrès tel que le mandatement, les candidatures, les débats, les votes ... les délégués soient en mesure de porter les réflexions collectives de leur syndicat par le mandat qui leur a été confié.

Le mandatement

Chaque syndicat régulièrement constitué sur le territoire départemental et ayant acquitté des cotisations auprès de l'organisme CoGéTise a droit à au moins 1 délégué.

Le nombre de délégués varie en fonction de la taille du syndicat ce qui s'apprécie selon le volume de ses règlements.

Ainsi, un syndicat qui a jusqu'à 10 adhérents : 1 délégué. Pour des syndicats ayant un plus grand nombre d'adhérents, il convient de rajouter 1 délégué à chaque tranche de 10 adhérents supplémentaires (exemple un syndicat qui aurait réglé des cotisations pour 32 adhérents aura donc 4 délégués. 1 syn-

dicat qui n'aurait réglé que 3 adhérents disposera d'1 délégué). Comme 3 années nous sépare de notre précédent congrès, c'est la moyenne des règlements effectués par le syndicat sur ces 3 ans qui sera prise en compte. Pour les nouveaux syndicats, c'est l'exercice en cours qui est pris en référence.

Nous conseillons vivement à chaque syndicat de n'attribuer les voix pour les votes qu'à un seul de ces délégués.

Cette mesure permet d'éviter les incohérences du type « un vote différent pour un même syndicat ».

Il est proposé que chaque syndicat organise avec son (ses) délégué (s) des débats préparatoires au congrès à partir des réflexions soulevées par le document prépa-

ratoire en y associant le plus grand nombre de syndiqués.

Les fiches de mandatement comme celle des candidatures et le nombre de délégués et voix attribuées à chaque syndicat a fait l'objet d'un courrier envoyé à chaque secrétaire général de syndicat du département.

INFO FLASH ...

Nous saluons l'élan de syndicalisation enregistré sur l'Union Locale de Montluçon depuis le début de l'année. A ce jour, **272 adhésions 2010** ont été réalisées dont 160 sur la seule usine Bréalu. Bienvenue aux nouveaux adhérents.



PROCEDURE DE VOTES

Déroulement des travaux

20 octobre

1ère séance

- 8 h 00 Accueil des délégués.
- 8 h 30 Ouverture du congrès.
Présentation des invités.
Elections du Bureau du congrès, des commissions mandats et votes et des candidatures.
- 9 h 00 Rapport introductif.
- 9 h 30 Ouverture du débat général.
- 12 h 00 Election de la présidence de la 2ème séance puis déjeuner.

2ème séance

- 14 h 00 Reprise des travaux.
Débat thématique « Réflexion sur l'évolution des structures » suite aux décisions du 49ème congrès confédéral.
- 16 h 00 Rapport, débat et vote sur la proposition de modification des statuts.
- 16 h 45 Rapport de la commission des mandats et vote du rapport.
Élection de la présidence de la 3ème séance.
- 17 h 00 Fin des travaux de la 1ère journée.

21 octobre

3ème séance

- 8 h 30 Reprise du débat général.
- 10 h 30 Rapport financier.
Rapport de la commission financière et de contrôle.
Débat et vote des rapports.
Reprise débat général à l'issue.
Élection de la présidence de la 4ème séance.
- 12 h 00 Déjeuner.

4ème séance

- 14 h 00 Reprise débat général.
- 14 h 45 Rapport de la commission des candidatures.
- 15 h 00 Election de la CE
- 16 h 00 Réunion de la nouvelle CE pour élection du bureau, du Secrétaire général et du trésorier.
- 16 h 30 Annonce de la composition du Bureau, du Secrétaire Général et du trésorier.
Intervention de clôture.
- 17 h 00 Fin des travaux.

Attribution des voix au syndicat

Comme pour le nombre de délégués, ce sont les règlements des cotisations qui déterminent le nombre de voix des syndicats.

Tenant compte du fait qu'il y a 3 années d'exercices qui nous séparent le 58ème congrès, c'est le cumul du nombre de cotisations versées divisé par 30 qui détermine le nombre de voix (tenant compte qu'il y a dix cotisations versées en moyenne pour 1 adhérent par an).

Ainsi, un syndicat qui aurait réglé 298 cotisations en 2008 - 312 en 2009 et enfin 227 en septembre 2010, se verra appliquer le barème de calcul suivant :

$$(298 + 312 + 227) : 30 = 27,9 \text{ voix} \\ (\text{arrondi à } 28)$$

Un syndicat qui n'aurait été créé qu'en janvier 2010, ne verra pris en compte que les règlements de l'année en cours divisé par 9.

Exemple : 38 cotisations réglées de janvier à septembre 2010 soit
 $38 : 9 = 4,22$ (arrondi à 4 voix).

Chaque syndicat doit être informé par courrier de son nombre précis de voix.

Les votes du congrès

⇒ **Procédure de « vote à main levée simple »**

En début de congrès, les délégués devront élire le bureau du congrès, la composition des commissions (telles que « candidatures » ou « mandats »).

De même pour chaque séance de travail, il faudra se doter d'une présidence et d'une vice-présidence.

Pour ces votes simples, le décompte des voix n'est pas nécessaire.

Les délégués seront donc invités à se positionner par une simple main levée.

⇒ **Procédure de « vote à main levée avec décompte des voix ».**

Plusieurs rapports ou travaux de commissions doivent être soumis à l'appréciation du congrès, tels que le rapport financier, le rapport de la commission financière et contrôle, les modifications des statuts,...

Si des abstentions ou des contre s'expriment, il feront l'objet d'un décompte en fonction des voix portées par chaque délégué.

⇒ **Procédure de « vote à bulletin secret ».**

Ce type de vote concerne essentiellement celui de la nouvelle direction de l'UD.

Une liste de candidats est arrêtée par la commission des candidatures qui soumettra ses propositions au congrès en fonction des critères retenus.

Les candidatures seront soumises au vote du congrès. Chaque délégué pourra voter pour la liste complète ou une partie seulement des candidats.

Des urnes seront disponibles pour recueillir les bulletins sur lesquels figureront le nombre de voix correspondant à chaque syndicat. Après quoi, un décompte sera effectué et les résultats seront transmis au congrès.

Outre ces votes formels, d'autres propositions peuvent émaner directement des travaux du congrès telles que des résolutions, motions, initiatives d'action ...

Ces différentes propositions peuvent être également soumises à la ratification du congrès.

UNE NOUVELLE DIRECTION COLLECTIVE DE L'UD



L'UD, c'est le diminutif d'Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier. La dénomination complète est souvent nécessaire, particulièrement pour les nouveaux adhérents, car on saisit mieux de cette manière que l'UD c'est la CGT de l'Allier, et la CGT ce sont ses syndicats, sa base.

« Aide, impulsion et coordination » de l'activité des syndicats CGT dans le département, telles sont les missions essentielles de l'UD. C'est bien les syndicats qui ont, par l'intermédiaire de la direction collective élue de l'UD, la responsabilité de la vie CGT dans le département, d'où l'importance d'avoir une commission exécutive le plus possible à l'image des syndicats de l'Allier, du public et du privé.

C'est un exercice toujours compliqué non pas par principe, mais surtout au regard des possibilités parfois restreintes pour détacher des militants des entreprises où parfois le volume d'heures de mission syndicale est très limité. Mais globalement, les derniers congrès ont permis d'élire une CE diversifiée, avec toutefois une représentation féminine bien trop faible et un âge moyen un peu élevé.

La Commission des candidatures.

La CE sortante a désigné en son sein une commission chargée de travailler à une proposition de liste soumise au vote des congressistes. Cette commission, animée par Eric Lafont, est composée d'Agnès Paulgen, Christiane Micaud, Guy Dabernat et Daniel Coffin. Elle s'est déjà réunie et va le faire à nouveau. Des candidatures sont d'ores et déjà arrivées à l'UD.

La dernière réunion de la CE du 7 octobre donnera un avis sur la liste des candidatures.

La commission devra tenir impérativement compte des critères décidés par la CE sortante : renouvellement, rajeunissement, féminisation, représentation équilibrée du

public et du privé, disponibilité des futurs élu(e)s.

La CE sortante composée de 37 membres + 3 membres de la Commission Financière et de Contrôle s'est réunie 26 fois depuis le dernier congrès avec une participation en moyenne de 43 %. La faiblesse de la participation est due à plusieurs causes, mais en tout cas elle nous interpelle.

Permettre aux membres de la CE d'exercer leur mandat.

La commission des candidatures travaille à une liste d'une trentaine de camarades qui auraient la possibilité de participer mieux à la direction de l'UD. Les discussions avec les syndicats dans cette perspective sont importantes.

La CE élit en son sein lors du Congrès un Bureau qui est chargé d'assurer le fonctionnement de l'UD entre 2 réunions de la CE. Jusqu'à maintenant, un secrétariat était également élu pour « gérer les affaires courantes ». La modification des statuts propose de n'élire qu'un Bureau, un Secrétaire Général et un Trésorier.

Le Bureau sera appelé à se réunir bien plus souvent que lors du mandat actuel. Par ailleurs, statutairement, un représentant de chaque UL est membre du Bureau.



2 JOURS DE DEBATS

Un congrès, c'est avant tout la parole donnée aux congressistes pendant 2 jours. Et il y a de quoi débattre ! L'activité revendicative au regard de la situation économique et sociale, la vie syndicale, notre organisation interne, le renforcement, la formation syndicale...

Un congrès c'est aussi l'occasion de pointer des problématiques particulières et de travailler à des pistes pour avancer.

La structuration de la CGT.

Syndicat d'entreprise, grande ou minuscule, syndicats nationaux, syndicats professionnels, la CGT c'est tout ça : une diversité importante dans les modes d'organisation, qui a été générée au fil du temps au regard de l'organisation des entreprises et des services publics. Or, des changements importants ont eu lieu ces dernières décennies dans la composition du salariat. Dans la CGT, il y a de plus en plus de syndiqués « isolés » qui ne sont pas rattachés à un syndicat. Comment leur offrir

une structure syndicale ? Que faut-il modifier dans notre organisation actuelle ?

Le 49^{ème} Congrès confédéral nous engage à réfléchir à cela par l'organisation d'assemblées générales de syndicats et de conférences territoriales. Le Congrès de l'UD est l'occasion d'ouvrir le débat largement sur ces aspects.

Les débats obligatoires et plus traditionnels.

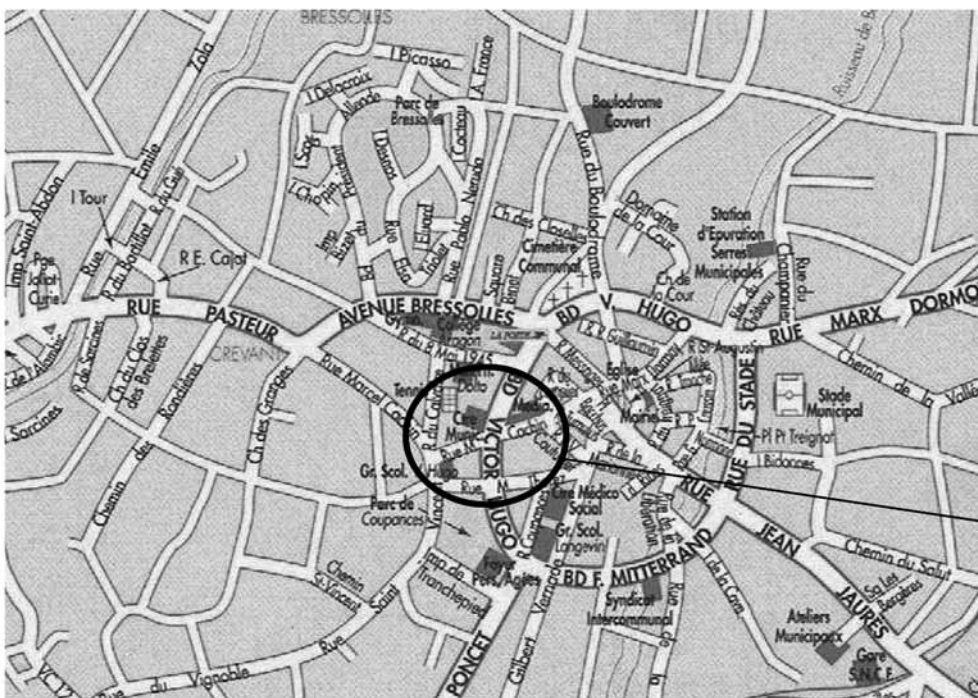
Le « débat général » permet

aux congressistes de s'exprimer à partir de leurs préoccupations du moment, que ce soit sur l'actualité revendicative ou sur des thèmes plus liés à l'organisation même de la CGT.

Le rapport introductif amène un certain nombre de pistes de discussion, à partir du bilan de 3 ans de mandat, et aussi propose des évolutions à venir. A la fin du congrès, la CGT de l'Allier, c'est-à-dire ses militants, ses syndicats, sortent mieux armés pour assumer nos responsabilités collectives dans tous les domaines.

Il est évident que pour assumer ces missions, l'UD doit avoir des moyens humains et financiers suffisants.

Le débat à partir du rapport de la Trésorière et de la Commission Financière et de Contrôle est donc un moment important du congrès.



Montluçon - Vichy - Moulins

Centre Municipal Albert Poncet
Boulevard Victor Hugo
A Domérat

La CGT vient récemment de perdre 2 de ses militants les plus fidèles qui ont marqué l'Histoire du syndicalisme et aussi l'Histoire de France, tant ils ont agi tout au long du 20^{ème} siècle au service du Monde Ouvrier et de l'intérêt national.

Echo-Flash, par les quelques lignes biographiques ci-dessous, tient à leur rendre hommage.

Claude Carton.

Après avoir exercé divers métiers dans le Privé, Claude Carton rejoint la Fonction Publique Territoriale et milite activement à la CGT. Dans ce cadre, il est à la Ville de Vichy à l'initiative de la création des œuvres sociales du personnel. Dès le début de son engagement, il a compris l'importance de rassembler le plus grand nombre et a intégré au syndicat des agents non titulaires, ce qui a permis une action plus large et l'obtention de la titularisation de beaucoup d'entre eux.

Dans le même souci, il a décidé de participer à la vie syndicale interprofessionnelle et a dirigé l'UL de Vichy pendant de nombreuses années au cours desquelles il a formé de nombreux jeunes militants.

Il a intégré la direction collective départementale de la CGT dans les années 1950. A la retraite, il a continué son engagement syndical parmi les retraités municipaux de Vichy.

Complétant son engagement, il a milité au Parti Communiste Français et a participé activement à la Résistance pour libérer le Pays de l'occupant nazi.

Son esprit civique et citoyen l'a animé jusqu'à son dernier souffle puisqu'il a assisté à la commémoration du 14 juillet 2010 alors, qu'à 94 ans, il était très souffrant et en fauteuil roulant.

Véritablement, une vie de militant exemplaire.

Adam Gabrielli.

Adam, comme son nom l'indique, était d'origine italienne. En 1936, il adhère à la CGT qu'il ne quittera plus jusqu'à sa disparition à 90 ans.

Lui aussi au cours de sa vie alliera engagement syndical à engagement politique et à engagement patriotique. Militant communiste pendant l'occupation, avec les risques que cela induisait, il participe à la Résistance dès 1940 dans la région de Nice.

Après la libération de Nice il continuera à pourchasser les nazis, ce qui lui vaudra une blessure. Il sera décoré de la Croix de Guerre et la Légion d'Honneur.

Adam Gabrielli c'est un nom indéfectiblement lié à celui de Dunlop et de sa classe ouvrière. Il y a milité très longtemps et a été à la tête du Comité d'Entreprise, élu pendant 20 ans. Il fut ensuite adhérent du syndicat retraités Dunlop et ne manquait pas une seule réunion.

Il était membre de multiples associations aussi bien sociales que sportives. C'était un fervent supporter de l'EDSM football.

Adam Gabrielli, « français d'origine étrangère » comme dirait un « certain », a montré aux salariés et aux citoyens par ses multiples engagements, combien les hommes de tous pays ont intérêt à s'unir et à combattre la xénophobie et la stigmatisation des différences.

Echo-flash présente aux familles de ces deux camarades ses sincères condoléances.

Marchés de Noël

en ALSACE

3 jours / 2 nuits

17 au 19 décembre

Prix base 30 / 39 payants min.

287 €



CE PRIX COMPREND :

Transport en autocar Grand Tourisme par autoroute - Logement en hôtel 2**, base chambre double pour 2 nuits - **Pension complète du petit déjeuner du 2ème jour au déjeuner du 3ème jour avec une boisson par repas** - L'accès libre aux marchés de Noël, selon le temps disponible - la balade en petit train à Colmar - Assurance assistance / rapatriement - **Accompagnateur C.A.T. dès 30 payants.**

CE PRIX COMPREND PAS :

Assurance annulation / bagages (3 %) - Supplément chambre seule : 50 € - les cafés.

Prix base 40 / 49 payants : 272 €.



INFORMATIONS / RÉSERVATION :

Centre Auvergne Tourisme

8, bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON

☎ 04 70 05 83 61

Association agréée n° IM003100001 Siret 342 930 617 00051 APE 913 E